



Commission économique pour l'Europe**Réunion des Parties à la Convention sur
la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux****Huitième session**

Astana, 10-12 octobre 2018

Points 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ordre du jour provisoire

**Établissement de rapports au titre de la Convention et sur
l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable****Ouverture de la Convention, promotion et partenariats****Application et respect des dispositions****Appui à la mise en œuvre et à l'application de la Convention
par des projets sur le terrain et le renforcement des capacités****Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues
sur les politiques nationales****Interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et
les écosystèmes dans les bassins transfrontières****Moyens de recenser, d'évaluer et de faire connaître
les avantages de la coopération transfrontières****Adaptation aux changements climatiques
dans les bassins transfrontières****Eau et accidents industriels****Centre international d'évaluation de l'eau****Vue d'ensemble des contributions et des dépenses
en 2015-2018****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail pour 2016-2018 au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (ECE/MP.WAT/49/Add.1), qui a été adopté à la septième session de la Réunion des Parties, en novembre 2015. Il complète le rapport descriptif sur l'exécution du programme de travail (ECE/MP.WAT/2018/2)



À leur deuxième réunion conjointe (Genève, 28-30 mai 2018), le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau et le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation ont examiné l'exécution du programme de travail en cours et demandé au secrétariat de soumettre le présent document à la huitième session de la Réunion des Parties.

La Réunion des Parties souhaitera peut-être :

- a) Adopter le rapport sur les contributions et les dépenses ;
- b) Remercier les Parties à la Convention, en particulier celles qui ont mené des activités, ainsi que les organisations et partenaires qui ont fourni des ressources humaines et financières aux fins de l'exécution du programme de travail ;
- c) Demander aux Parties et partenaires de continuer aussi à apporter une aide financière à l'exécution du futur programme de travail et de fournir ces ressources sans les affecter à des fins particulières, dans la mesure du possible ;
- d) Encourager les pays et partenaires qui ne l'ont pas encore fait à apporter une aide financière à l'exécution du futur programme de travail.

I. Solde au 30 juin 2015

1. Au 30 juin 2015, le solde des fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau s'élevait à 2 252 324 dollars des États-Unis (ECE/MP.WAT/2015/2).

II. Contributions reçues au cours de la période 2015-2018

A. Contributions aux fonds d'affectation spéciale¹ du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au nom de la Commission européenne	30 avril	€	404 832	438 604	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogue sur les politiques nationales au Kazakhstan
Finlande	22 juillet	€	51 160	56 530	Septième Réunion des Parties
Hongrie	8 août	\$	100 700	100 700	Septième Réunion des Parties
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au nom de la Commission européenne	21 octobre	€	150 000	164 473	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales dans tous les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC)
Allemagne	27 octobre	€	50 000	56 116	Septième Réunion des Parties
Norvège	2 novembre	€	91 746	100 599	Comité d'application, dialogues sur les politiques nationales
Allemagne	9 novembre	€	50 000	54 824	Septième Réunion des Parties
Finlande	14 décembre	€	140 000	148 148	Projet sur les changements climatiques concernant les cours d'eau Tchou et Talas
Finlande	14 décembre	€	100 000	105 820	Projet de coopération entre l'Afghanistan et le Tadjikistan
Finlande	14 décembre	€	100 000	105 820	Projet sur la qualité de l'eau en Asie centrale

¹ Sont compris le Fonds d'affectation spéciale de la Convention sur l'eau et d'autres fonds d'affectation spéciale utilisés pour la mise en œuvre d'activités prévues dans le programme de travail de la Convention, à savoir les fonds d'affectation spéciale pour l'eau et la sécurité [par exemple, l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC)]; les dialogues sur les politiques nationales, y compris le projet en faveur d'une économie verte au Kazakhstan; et le fonds d'affectation spéciale ONU-Eau pour la coopération interinstitutions. Parmi les projets d'appui à l'application de la Convention au titre du domaine d'activité 1.1, ceux financés par la Finlande (sur la qualité de l'eau en Asie centrale et sur la coopération entre l'Afghanistan et le Tadjikistan, respectivement) et le projet de coopération concernant les cours d'eau Tchou et Talas financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont inclus, tandis que les projets sur le réseau des organisations de gestion de l'eau d'Europe orientale, sur la coopération entre l'Afghanistan et le Tadjikistan et sur la sécurité des barrages, financés au moyen de la contribution de la Fédération de Russie à la Commission économique pour l'Europe (CEE), ne le sont pas. Lorsque les fonds sont versés par la Commission européenne pour des dialogues sur les politiques nationales, par ONU-Eau et par l'ENVSEC, les dépenses d'appui au programme représentent 7 %; pour toutes les autres contributions, les dépenses d'appui au programme représentent 13 %.

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Pays-Bas	17 décembre	€	200 000	219 780	Activités concernant les changements climatiques
Estonie	29 décembre	€	10 000	10 989	Activités concernant les avantages
Italie	29 décembre	€	120 000	131 868	Interactions et avantages dans les Balkans
Total				1 694 271	

^a Dollars des États-Unis. Le montant en dollars des contributions versées dans d'autres devises est calculé en appliquant le taux de change à la date du virement des fonds. Les chiffres sont arrondis.

B. Contributions aux fonds d'affectation spéciale du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Suisse	21 janvier	FS	50 000	49 603	Activités concernant les changements climatiques
Finlande	22 janvier	€	76 000	82 429	Activités concernant les interactions
Commission européenne	14 mars	€	233 303	255 814	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales dans tous les pays de l'EOCAC
PNUD au nom du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	7 avril	\$	67 800	67 800	Coopération concernant les cours d'eau Tchou et Talas
France	10 juin	FS	43 763	44 116	Activités concernant l'ouverture
Finlande	5 août	€	20 000	22 197	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau et atelier sur les interactions
Partenariat Mondial pour l'Eau-Méditerranée (GWP-Med)	5 août	€	157 000	174 250	Activités concernant l'ouverture et les interactions dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	22 avril	€	110 434	124 502	Changements climatiques (Projet Dniestr)
Suisse	23 août	\$	428 105	428 105	Sans affectation particulière
Suisse	25 août	FS	160 000	164 439	Atelier sur les changements climatiques, Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau, et atelier sur les interactions
Allemagne	25 août	€	25 000	27 932	Comité d'application
PNUD au nom de la Commission européenne	22 septembre	\$	516 844	516 844	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogue sur les politiques nationales au Kazakhstan

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Allemagne	3 octobre	€	47 000	52 690	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau et atelier de formation de professionnels
Pays-Bas	1 ^{er} novembre	€	200 000	212 314	Activités concernant les changements climatiques
Commission européenne	3 novembre	€	25 000	26 539	Sans affectation particulière
Italie	22 novembre	€	165 000	174 603	Évaluation des interactions dans le bassin de la Drina
Norvège	23 novembre	\$/NOK	130 000	89 632	Comité d'application, dialogues sur les politiques nationales
Finlande	24 novembre	€	150 000	158 730	Projet sur les changements climatiques concernant les cours d'eau Tchou et Talas
Finlande	24 novembre	€	15 000	15 923	Sans affectation particulière
Finlande	24 novembre	€	75 000	84 175	Interactions
Finlande	5 décembre	€	100 000	106 157	Sans affectation particulière
Hongrie	6 décembre	\$	10 000	10 000	Sans affectation particulière
Allemagne	9 décembre	€	30 976	32 778	Interactions
Allemagne	16 décembre	€	19 000	20 169	Atelier sur les interactions
Commission européenne	28 décembre	€	600 000	636 942	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales dans les pays du voisinage oriental
Total				3 578 683	

^a Dollars des États-Unis. Le montant en dollars des contributions versées dans d'autres devises est calculé en appliquant le taux de change à la date du virement des fonds. Les chiffres sont arrondis.

C. Contributions aux fonds d'affectation spéciale du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Hongrie	19 janvier	\$	10 000	10 000	Sans affectation particulière
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	10 février	\$	40 000	40 000	Activités concernant les changements climatiques et les interactions
Office fédéral allemand de l'environnement	3 mai	€	2 743	2 978	Évaluation du bassin de la Save
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	23 mai	\$	32 980	32 898	Activités concernant les avantages
Pays-Bas	30 mai	€	200 000	217 155	Changements climatiques
PNUD au nom du FEM	5 juin	\$	51 200	51 200	Coopération concernant les cours d'eau Tchou et Talas

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Banque africaine de développement (BAD)	30 juin	\$	3 000	3 000	Formation sur les changements climatiques
Suisse	30 juin	FS	80 000	83 420	Climat, Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau
France	3 juillet	FS	43 290	45 140	Activités concernant l'ouverture
Allemagne	3 juillet	€	60 000	68 259	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau et établissement de rapports
Finlande	18 juillet	€	50 000	56 882	Projet sur la qualité de l'eau en Asie centrale
Finlande	18 juillet	€	50 000	56 882	Projet de coopération entre l'Afghanistan et le Tadjikistan
Hongrie	25 juillet	\$	15 000	15 000	Sans affectation particulière
ONU-Eau	31 juillet	\$	57 613	57 613	Établissement de rapports sur l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable
PNUD au nom de la Commission européenne	Août	\$	275 495	275 495	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogue sur les politiques nationales au Kazakhstan
Banque européenne d'investissement (BEI)	4 août	€	17 000	20 000	Activités concernant les changements climatiques
UICN	7 août	\$	33 000	33 000	Activités concernant les avantages
Université de Genève	8 septembre	FS	15 000	15 856	Atelier sur les progrès récemment accomplis en matière de coopération transfrontière
GWP-Med	18 septembre	€	157 000	188 702	Activités concernant l'ouverture et les interactions dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
Finlande	27 novembre	€	18 000	20 905	Sans affectation particulière (également pour le Protocole)
Autriche	27 novembre	€	20 000	23 228	Établissement de rapports
Suisse (Direction du développement et de la coopération (DDC))	4 décembre	\$	428 105	428 105	Sans affectation particulière
UICN	5 décembre	\$	33 000	33 000	Activités concernant les avantages
Suisse	7 décembre	FS	100 000	101 626	Établissement de rapports
Suisse	7 décembre	FS	50 000	50 813	Activités concernant les changements climatiques
Italie	12 décembre	€	15 000	17 772	Évaluation des interactions dans le bassin du Drin
Pays-Bas	20 décembre	€	200 000	236 966	Changements climatiques, avantages
Italie	19 décembre	€	64 000	75 829	Évaluation des interactions dans le bassin de la Drina
Finlande	22 décembre	€	100 000	118 483	Sans affectation particulière

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
Luxembourg	31 décembre	€	10 000	11 947	Sans affectation particulière
Bulgarie	31 décembre	€	3 000	3 584	Sans affectation particulière
Allemagne	31 décembre	€	15 000	17 921	Atelier sur l'allocation de l'eau
Union européenne	31 décembre	€	25 000	29 868	Sans affectation particulière
Union européenne	31 décembre	€	900 000	1 066 350	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales dans les pays du voisinage oriental
Norvège	31 décembre	\$	104 100	104 100	Comité d'application, avantages, établissement de rapports
PNUD au nom de la Commission européenne	Décembre	\$	94 789	94 789	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogue sur les politiques nationales au Kazakhstan
Total				3 708 766	

^a Dollars des États-Unis. Le montant en dollars des contributions versées dans d'autres devises est calculé en appliquant le taux de change à la date du virement des fonds. Les chiffres sont arrondis.

D. Contributions aux fonds d'affectation spéciale du 1^{er} janvier 2018 au 31 mai 2018

<i>Pays</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Montant en dollars É.-U.^a</i>	<i>Affecté à/explication</i>
France	31 mars	\$	47 872	47 872	Activités concernant l'ouverture
Autriche	10 avril	€	20 000	24 691	Établissement de rapports
Luxembourg	16 janvier	€	885	1 057	Sans affectation particulière
Allemagne	17 janvier	€	20 000	23 895	Établissement de rapports
Université de Genève	21 avril	FS	15 000	15 707	Avantages
Luxembourg	3 avril	€	9 500	11 728	Sans affectation particulière
Allemagne	30 avril	€	40 000	49 383	Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau
ONU-Eau	1 ^{er} mai	\$	146 669	146 669	Établissement de rapports sur l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable
PNUD au nom de la Commission européenne	24 janvier	\$	237 613	237 613	Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogue sur les politiques nationales au Kazakhstan
Intérêts et remboursements pour toutes les années (2015-2018)				208 950	
Total				767 565	

^a Dollars des États-Unis. Le montant en dollars des contributions versées dans d'autres devises est calculé en appliquant le taux de change à la date du versement des fonds. Les chiffres sont arrondis.

2. Au total, **9 749 285 dollars des États-Unis** ont été reçus pendant la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 31 mai 2018.

III. Dépenses pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 31 mai 2018

3. Le montant total des dépenses pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 31 mai 2018 s'établissait à **8 747 424 dollars des États-Unis**². On trouvera une ventilation des coûts par domaine d'activité, y compris les dépenses d'appui au programme, dans le tableau ci-dessous.

<i>Désignation</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>
a) Réunions officielles	
Personnel	200 964
Septième Réunion des Parties (voyages du personnel et des participants, et services et interprétation pour l'Institut international du développement durable (IIDD))	214 198
Réunions du Groupe de travail et du Bureau	
2016 (voyage des participants et interprétation)	152 088
2017 (voyage des participants et interprétation)	108 768
2018 (voyage des participants et interprétation)	166 950
Total partiel a)	842 970
b) Domaine d'activité 1 : Appui à la mise en œuvre et à l'application^a	
Personnel	447 309
Voyages	217 114
Services de consultants	118 456
Dons	239 465
Total partiel b)	1 022 344
c) Domaine d'activité 2 : Avantages de la coopération transfrontières	
Personnel	221 822
Voyages	102 991
Services de consultants	55 797
Total partiel c)	380 610
d) Domaine d'activité 3 : Interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes^b	
Personnel	410 160
Voyages	220 231
Services de consultants	243 714
Dons	169 920
Total partiel d)	1 044 025
e) Domaine d'activité 4 : Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières	
Personnel	414 037
Voyages	445 802
Services de consultants	271 193
Dons	86 906
Total partiel e)	1 217 938

² Ce montant inclut les dépenses occasionnées pendant la période allant de juillet à décembre 2015 pour achever les activités prévues dans le programme de travail pour 2013-2015.

<i>Désignation</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>
f) Domaine d'activité 5 :	
Ouverture, promotion et partenariats	
Personnel	459 612
Voyages	440 575
Services de consultants	341 660
Total partiel f)	1 241 847
g) Domaine d'activité 6 :	
Initiative de l'Union européenne pour l'eau et dialogues sur les politiques nationales^c	
Personnel	1 509 245
Voyages	408 000
Services de consultants	488 863
Dons	591 584
Total partiel g)	2 997 692
Total [a] à g]	8 747 424

^a Les dépenses comptabilisées couvrent les projets sur le terrain mis en œuvre au titre du domaine d'activité 1.1. Ces dépenses n'ont pas été prises en compte dans le budget adopté par la Réunion des Parties à sa septième session, car elles sont fonction des projets et de la disponibilité des fonds.

^b Certains des projets concernant les interactions, en particulier ceux concernant le bassin de la Drina et le système aquifère du nord-ouest du Sahara, comprennent également des activités sur les avantages de la coopération, comme expliqué dans le rapport sur l'exécution du programme de travail (ECE/MP.WAT/2018/2). Toutefois, comme il n'est pas possible de séparer les dépenses, toutes ont été imputées au domaine d'activité concernant les interactions.

^c Le tableau rend compte de toutes les dépenses liées aux contributions versées par l'Union européenne pour les pays du voisinage oriental (dans le cadre du projet EUWI+) et pour le projet en faveur d'une économie verte au Kazakhstan et de dialogues sur les politiques nationales dans le pays, ainsi qu'aux contributions versées par d'autres pays (en particulier la Norvège) pour les dialogues sur les politiques nationales. Il convient toutefois de noter que le projet EUWI+ et celui en faveur d'une économie verte au Kazakhstan ont financé des activités ne relevant pas du programme de travail de la Convention. En particulier, environ 30 % des dépenses au titre du projet EUWI+ sont liées à la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé additionnel à la Convention sur l'eau et de son programme de travail. De même, les dépenses au titre du projet financé par l'Union européenne en faveur d'une économie verte au Kazakhstan étaient également liées à la promotion de l'application du Protocole sur l'eau et la santé et de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo).

IV. Solde approximatif au 31 mai 2018

4. Le solde approximatif des différents fonds d'affectation spéciale au 31 mai 2018 s'élevait à 3 252 185 dollars des États-Unis.

V. Contributions en nature

5. La présente section décrit brièvement les contributions en nature à l'exécution du programme de travail. Malheureusement, il est difficile d'assurer un suivi de toutes les contributions car le secrétariat n'en est pas toujours informé. Cette liste ne doit donc pas être considérée comme exhaustive et le secrétariat présente ses excuses pour toute omission involontaire.

6. L'Allemagne et la France ont financé des postes d'administrateurs auxiliaires au secrétariat.

7. Les Pays-Bas ont apporté un savoir-faire en proposant les services de l'un des principaux experts du domaine d'activité 4 concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

8. De nombreux experts ont contribué à l'établissement des publications suivantes : *Methodology for assessing the water-food-energy-ecosystem nexus in transboundary basins and experiences from its application: synthesis* (Méthode d'évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières et synthèse des enseignements tirés de son application) ; *Identifying, assessing and communicating the benefits of transboundary water cooperation – Lessons learnt and recommendations* (Moyens de recenser, d'évaluer et de faire connaître les avantages de la coopération concernant les eaux transfrontières – enseignements et recommandations) ; *Words into Action Implementation Guide for Addressing Water-Related Disasters and Transboundary Cooperation* (Guide de mise en œuvre sur la gestion des catastrophes liées à l'eau et la coopération transfrontières) ; et *How to prepare bankable projects for climate change adaptation in transboundary basins* (Comment préparer des projets bancables pour l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières)³.

9. Plusieurs partenaires, comme le GWP-Med et l'International Waters Learning Exchange and Resource Network du FEM, ont financé directement les voyages d'experts appelés à participer à différentes manifestations organisées au titre de la Convention, y compris des ateliers sur les changements climatiques, l'allocation de l'eau et autres.

10. Plusieurs institutions ont organisé des réunions du Comité d'application : la septième réunion a été accueillie par l'Université nationale hongroise de l'administration publique (Budapest, 1^{er} et 2 décembre 2016), et la huitième réunion, par la Commission finno-suédoise des cours d'eau transfrontières (Haparanda, Suède, 23 et 24 mai 2017).

11. La Hongrie a également accueilli la réunion technique sur le modèle de rapport à présenter au sujet de l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable et au titre de la Convention sur l'eau (Budapest, 16 et 17 janvier 2018), ainsi qu'une réunion du groupe d'experts de la rétention des eaux d'extinction d'incendie (Budapest, 20 et 21 juin 2017).

12. Le programme de coopération dans les eaux internationales en Afrique, mis en œuvre avec l'assistance technique de la Banque mondiale, et le mécanisme pour la création d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques, financé par le Ministère britannique du développement international, ont appuyé l'évaluation des avantages de la coopération transfrontières dans le bassin du fleuve Cubango-Okavango.

13. L'UICN a appuyé les travaux sur les avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en couvrant directement les dépenses locales et en fournissant un appui technique et administratif pour plusieurs ateliers organisés dans la région.

14. La Lituanie a apporté une contribution en nature au projet relatif à la gestion du bassin du fleuve Niémen et à l'adaptation aux changements climatiques dans le bassin en organisant et en finançant plusieurs manifestations au titre du projet. La Finlande a proposé les services d'un expert pour le Projet sur les changements climatiques concernant les cours d'eau Tchou et Talas. Le Réseau international des organismes de bassin (RIOB) a financé en grande partie le projet pilote d'appui à l'élaboration d'un plan détaillé de la stratégie d'adaptation du bassin de la Save et l'Organisation météorologique mondiale a largement appuyé les activités relatives aux changements climatiques organisées au titre de la Convention.

15. L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal a organisé une formation sur la préparation de propositions de projets bancables pour financer l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières (Dakar, 21-23 Juin 2017). La Banque mondiale a proposé les services d'un consultant pour cette formation, qui a élaboré le document d'information et a facilité la tenue de la formation. Le RIOB, la Banque africaine de développement/le Fonds africain pour l'eau et la Banque européenne d'investissement ont également contribué de manière significative.

16. Le Tchad, le Ghana, le Mexique, le Sénégal et la Tunisie ont fourni un appui en nature aux activités de renforcement des capacités relatives à la Convention sur l'eau qu'ils ont accueillies aux niveaux nationaux, régionaux et sous-régionaux, à savoir : un atelier

³ Ces publications seront disponibles, en anglais, à l'adresse : www.unece.org/env/water/publications/pub.html.

régional sur les principes généraux de la coopération relative aux eaux transfrontières pour l'Amérique latine (Campeche, Mexique, 3 et 4 octobre 2016) ; un atelier régional sur les avantages de la coopération et la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Tunis, 21-22 septembre 2016) ; un atelier sous-régional sur les moyens de renforcer la coopération relative aux eaux transfrontières dans les pays d'Afrique du Nord (Tunis, 20 et 21 décembre 2017) ; un atelier national intitulé « La Convention sur l'eau : opportunités et perspectives pour la gestion durable des eaux transfrontières au Tchad » (N'Djamena, 29 et 30 mars 2017) ; un atelier sur les deux conventions mondiales relatives à l'eau (Accra, 25 janvier 2018) et un atelier national sur la Convention sur l'eau (Dakar, 15 février 2018).

17. Le GWP-Med a appuyé la promotion de la Convention auprès des pays du sud de la Méditerranée, notamment en collaborant avec la CEE pour organiser l'atelier sur les avantages de la coopération et la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Tunis, 21 et 22 septembre 2016) et un atelier sous-régional sur les moyens de renforcer la coopération relative aux eaux transfrontières dans les pays d'Afrique du Nord (Tunis, 20 et 21 décembre 2017). Deuxièmement, le GWP-Med et la CEE ont collaboré avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel sur l'évaluation des interactions concernant le système aquifère du nord-ouest du Sahara. De plus, les activités menées par le GWP-Med concernant le cadre institutionnel de ce système aquifère et les parties prenantes contribuent à l'évaluation des interactions concernant ce système. Le GWP-Med a également soutenu les évaluations des interactions concernant les bassins fluviaux du Drin et de la Drina, en termes de diffusion au niveau régional et, de manière plus générale, dans l'Europe du Sud-Est. La Division de l'énergie durable de la CEE et le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable ont encouragé l'examen des conclusions et recommandations des évaluations précédentes, en mettant l'accent sur leur utilité pour les parties prenantes du secteur de l'énergie, en fournissant des contributions d'experts de ce secteur et en organisant des réunions pour qu'ils puissent échanger leurs données d'expérience.

18. Plusieurs organisations et partenaires ont appuyé l'élargissement du champ d'application de la Convention à l'échelle mondiale et les actions de sensibilisation à la Convention, comme le Partenariat mondial pour l'eau, des partenariats régionaux dans le domaine de l'eau, le RIOB, l'UICN, le Fonds mondial pour la nature, la Croix-Verte internationale, l'Université de Dundee, l'Université de Northumbria et de nombreux autres partenaires. Des partenaires régionaux tels que des commissions régionales de l'ONU, l'Organisation des États américains et le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau ont également contribué à promouvoir la Convention dans leurs régions respectives. La Croix-Verte internationale a financé l'atelier national sur les deux Conventions mondiales relatives à l'eau (Accra, 25 janvier 2018).

19. La Hongrie a fourni un appui en nature à la promotion de la Convention sous la forme, notamment, de la production de clefs USB pour marquer le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'eau en 2016 et de l'organisation d'une manifestation parallèle au Sommet de l'eau de Budapest (Budapest, 28-30 novembre 2016).

20. Les représentants des Parties à la Convention sur l'eau, et en particulier les membres du Bureau (Allemagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Pays-Bas, Serbie et Suisse), ainsi que l'Espagne, la Grèce, la Lituanie, le Portugal et la Roumanie ont largement contribué à mieux faire connaître la Convention, par exemple en faisant part de leur expérience lors d'ateliers nationaux et régionaux sur la Convention sur l'eau dans les pays qui progressent sur la voie de l'adhésion. Plusieurs Parties ont également mobilisé leurs ambassades en vue de promouvoir la Convention (l'Union européenne et ses États membres, et la Suisse). Des représentants d'organisations de gestion de bassin de la région paneuropéenne (la Commission internationale du bassin de la Save, la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution et la Commission internationale pour la protection du Danube) ont également fait la promotion de la Convention en faisant part de leur expérience et en accueillant des experts d'autres régions en visite d'étude. 1

21. Plusieurs pays de l'Union européenne et de son voisinage oriental ont envoyé des experts pour participer aux dialogues sur les politiques nationales afin de faire part de leur expérience concernant la gestion de bassins fluviaux et la mise en œuvre de la Convention et des directives de l'Union européenne sur l'eau. Les pays bénéficiaires des dialogues sur les politiques nationales ont cofinancé un certain nombre de réunions de leur comité directeur national. En outre, certaines réunions de ces comités directeurs, en particulier en Asie centrale, ont été financées par la Banque mondiale, l'OCDE et le projet de coopération régionale renforcée entre l'Union européenne et l'Asie centrale sur l'environnement, le changement climatique et l'eau (WECOOP2). L'OSCE a apporté son soutien à des activités transfrontières dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales.

22. La Slovaquie a soutenu la création du Centre international d'évaluation de l'eau au Kazakhstan. En outre, le Bureau du programme de l'OSCE au Kazakhstan et le projet WECOOP2 ont soutenu l'ouverture du Centre et le lancement de ses activités.

23. L'OSCE a également appuyé le processus de coopération transfrontière sur le bassin du Dniestr, y compris l'entrée en vigueur du Traité sur la coopération, la conservation et le développement durable du bassin du Dniestr conclu entre la République de Moldova et l'Ukraine et la création de la Commission bilatérale du Dniestr.

VI. Analyse, tendances et enseignements

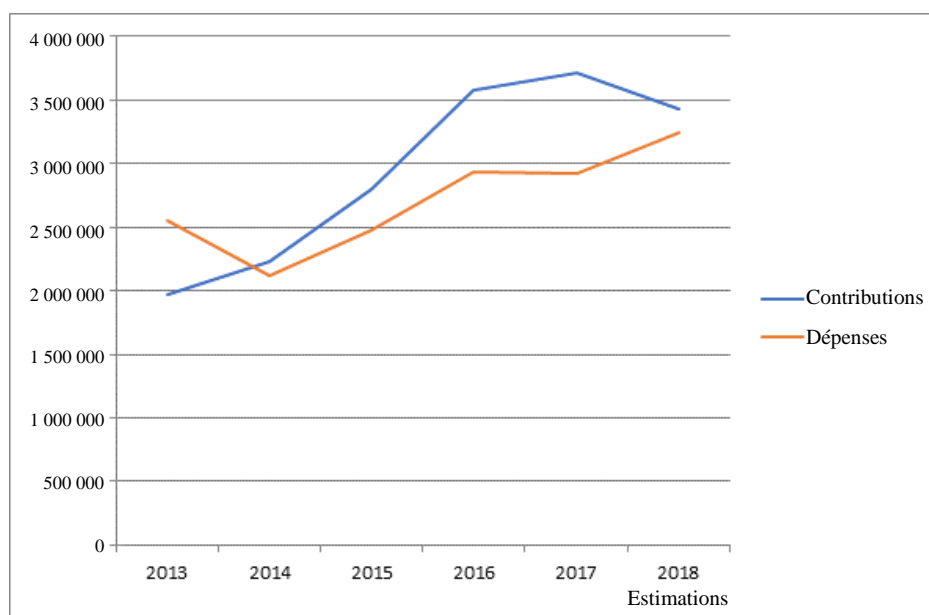
24. D'une manière générale, comme le montre le graphique ci-après, les contributions financières et les dépenses n'ont cessé d'augmenter ces dernières années en raison de l'élargissement du champ d'application de la Convention et des activités menées au titre de celle-ci. Une part importante (plus d'un tiers) de ces fonds (provenant principalement de l'Union européenne) est allouée à la conduite d'activités au titre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau et des dialogues sur les politiques nationales. Ces activités profitent également à d'autres domaines d'activité au titre de la Convention (par exemple, les évaluations des interactions ont été examinées lors de réunions de comités directeurs des dialogues sur les politiques nationales) et à d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, tels que le Protocole sur l'eau et la santé et la Convention d'Espoo.

25. Le mode de financement des travaux menés au titre de la Convention continue de poser problème. La grande majorité des contributions (87 %) sont préaffectées, ce qui implique souvent des procédures administratives lourdes en termes de propositions de projets et de rapports aux donateurs. Le secrétariat consacre donc d'importantes ressources non seulement à la collecte de fonds, mais aussi à l'administration des contributions préaffectées, outre les ressources qu'il alloue à la présentation de rapports à la Réunion des Parties et aux organes relevant de la Convention. De plus, cela suppose également que les activités menées ne sont pas toujours celles qui sont les plus nécessaires, mais celles pour lesquelles des fonds peuvent être mobilisés.

26. Il est encourageant de constater que certaines Parties ont commencé à verser des contributions non préaffectées ou « moins strictement » préaffectées, ce qui permet de progresser sur l'ensemble du programme de travail. Cela donne une certaine souplesse au secrétariat et lui permet d'affecter les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Il faut espérer que cette tendance se poursuivra.

Graphique

Évolution des dépenses et des contributions liées à tous les fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'exécution du programme de travail de la Convention



27. La dernière période triennale a été marquée par une tendance positive avec l'arrivée de nouveaux donateurs (tels que l'Autriche, le Luxembourg et la Serbie) parfois encouragés par d'autres Parties. Pour la première fois, des institutions financières et des banques, telles que la BEI et la BAD, ont également apporté des contributions. Il faut espérer que cette tendance se poursuivra et se développera dans le cadre du futur programme de travail car, dans l'ensemble, la Convention dépend encore essentiellement de quelques grands donateurs.

28. Une autre tendance a été observée, à savoir que, dans certains domaines d'activité en particulier, la majorité des activités de collectes de fonds sont menées conjointement avec des partenaires tels que l'UICN et le GWP-Med. Cela est utile étant donné que ces partenaires peuvent gérer toutes les dépenses et organiser des réunions sur le terrain, permettant ainsi au secrétariat de ne pas devoir administrer les fonds. Toutefois, cette tendance impose également une charge administrative au secrétariat, qui doit participer à la fois aux négociations directes avec le partenaire sur l'accord bilatéral relatif aux contributions, et aux négociations entre le partenaire et le principal donateur. Cela entraîne également des retards dans la réception des contributions par la CEE.

29. Comme par le passé, la priorité doit être accordée au financement des postes des membres du personnel du secrétariat, dont la plupart sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires. Toutefois, alors que les fonds préaffectés représentent environ 87 % du budget total, ils ne couvrent qu'environ 75 % des dépenses de personnel. Les fonds non préaffectés doivent donc couvrir un quart des dépenses de personnel.

30. De plus, les ressources destinées à couvrir les dépenses afférentes au personnel doivent être réceptionnées et affectées à l'avance afin que le personnel puisse être recruté et que les contrats de ceux déjà en poste puissent être prorogés. À la fin de 2018, quelque 1 400 000 dollars du solde devront être mis de côté afin de couvrir les salaires de tous les membres du personnel pour 2019.